

Département de l'Orne --- Arrondissement d'Alençon --- Commune de Chailloué --- 5 place de la Mairie – 61500	COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Commune de CHAILLOUE
--	---

L'an deux mil quinze, le trois juillet à dix-neuf heures. Le Conseil Municipal de la Commune de Chailloué dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Chailloué, sous la Présidence de Monsieur Marcel Riant, le Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs MAACHI Christine, COESNON Martine, BOURGERIE Séverine, BARBIER Catherine, COTTEREAU Paméla, LEPRIEUR Manuëla POTTIER Marc, Riant Marcel, CORU Vincent, RAISON Christophe, ROBLIN Bruno, TABUR Denis et GALLOT Jérôme.

Excusée : M. LEBOË Pierrick.

Absents : Mme DE STOPPELEIRE-BOUSSAUD Françoise.

Madame BOURGERIE Séverine a été désignée comme secrétaire de séance.

- 1) Compte rendu de la séance du 01 juin 2015 : Adopté.
- 2) COMMUNE NOUVELLE :
 - La charte fondatrice est adopté par le conseil municipal : oui = 13 – non = 0 – abstention = 0.
- 3) DROIT DE PREEMPTION : La commune n'exerce pas son droit de préemption concernant l'immeuble sur la parcelle AB 46, 3 rue des Ecoles.
- 4) DECISIONS MODIFICATIVES :
 - Suite à l'achat du terrain rue de Sainte Honorine (146 €) et impasse des Charitons (60 €)
 - Fauchage : semaine 23 et 24 par la CDC des Sources de l'Orne ;
- 5) SMICO :
 - Délibération pour la modification des statuts - Adopté
- 6) COMMERCE AMBULANT :
 - Demande d'emplacement de M. Bolou David pour une vente ambulante snack, le mercredi.
 - Le Conseil souhaite d'autres informations concernant l'entreprise.
- 7) TAP : Bilan de l'année scolaire 2014-2015.
 - Nombre moyen = 105 enfants
 - Coût total = 19 862.00 €
 - Aide de l'Etat = 6 450.00 €
 - Reste à la charge de la commune = 13 412.00 €
 - Soit un coût par enfant de = 127.73 €

Le Conseil municipal décide de supprimer le transport vers le centre de loisirs de Sées (penser au co-voiturage).

8) RECLAMATION M. ET MME HERVIEU

- Dossier transmis à la CDC des Sources de l'Orne compétente pour la voirie.

9) DEMANDE DE REVERSEMENT A LA CDC DES SOURCES DE L'ORNE

- La participation de la CDC pour la voie communale n°120 s'élève à 18 157 € (accord entre la CDC et la Mairie en juin 2014).

10) ECOLES

- Rentrée de 2015 : Prévision 145 élèves, horaires inchangées.
- Expertise de la Maternelle le 09/07/2015.

11) SALLE POLYVALENTE

- Le Conseil Municipal désigne un groupe pour le suivi de la réhabilitation de la salle polyvalente : Marc POTTIER, Bruno ROBLIN, Catherine BARBIER et Manuëla LEPRIEUR, sous la responsabilité du Maire.

12) CHEMIN PIETONNIER

- Monsieur Vincent CORU contact les entreprises pour réaliser le chemin entre les Ecloles et la voie communale du Bois Chassevent.

Séance levée à 20 h 30.

